



- Projet Pédagogique -
SURF CAMP - 2016

École de surf de Bretagne- Pointe de la torche- 29120 Plomeur

Projet éducatif- extrait

« La structure Twenty Nine est une société spécialisée dans l'enseignement et le développement des sports de glisse.

Son école de surf nommée ESB la Torche est affiliée au réseau Ecole de surf de Bretagne.

L'objet principal de l'ESB est d'organiser et de développer, à l'année, la pratique du surf en Bretagne.

Les fondamentaux qui caractérisent notre démarche repose sur les valeurs qui favorisent l'épanouissement individuel et collectif.

Ainsi nos stages s'articulent autour de valeurs fortes tel que l'autonomie, le courage, le respect et bien sur le plaisir.

Nous proposons à l'année une pratique sportive ou de loisir, qui peut devenir pour certains un véritable vecteur d'intégration social.

D'autre part nous participons à l'éveil ECO-Citoyen en enseignant une activité liée à la préservation d'un milieu fragile et menacé.

Enfin après plus de dix ans d'activités nous avons souhaité faire partager notre philosophie aux citoyens de demain en organisant des surfcamps destinés aux adolescents de 12 à 17 ans. »

1) Introduction

Implantée dans le Finistère sud, a la pointe de La Torche, lieu mythique du surf en Bretagne, l'École de surf est située au bord de l'Atlantique, a 30 kilomètres de Quimper et 100 kilomètres de Brest.

Par la pratique de l'activité surf, l'École rassemble un public hétérogène et multilingue.

La mise en place d'un surf Camps durant les vacances scolaires 2016, réglementé par la législation sur les accueils de mineurs en centre de vacances et de loisir, permet à des adolescents âgés entre 12 et 17 ans et venant de tous horizons, de partager le temps d'un séjour hébergé (6 jours et 5 nuits) une activité commune choisie par anticipation et des temps de vie collective.

2) les objectifs généraux

Ainsi au delà d'une simple pratique individuelle, pratiquer le surf en séjour vacance devient le moyen de :

- découvrir l'environnement naturel océanique
- sensibiliser a la protection de l'environnement
- créer des liens humains
- favoriser l'autonomie des jeunes
- favoriser la responsabilité individuelle

3) Les objectifs opérationnels

Les cours de surf se déroulent sur des sites naturels protégés. L'environnement de la dune implique un comportement responsable afin de participer à la protection de cet écosystème fragile. Par des gestes simples de ramassage spontanés de déchets (l'animateur montre l'exemple) et de mise en place d'espaces de dialogue et d'activités ludiques, l'équipe pédagogique a à cœur d'associer notamment sur les temps de pique nique une prise de conscience collective à une démarche individuelle.

La plage et l'océan deviennent un terrain de découverte, d'éveil et de sensibilisation à la responsabilité individuelle.

Avec 4 heures de cours de surf journalier, correspondant a une activité de 2h00 le matin et 2h00 l'après midi, le jeune surf du lundi au vendredi.

Les animateurs n'ont aucune obligation d'être présent au sein du groupe lors des cours. Par choix pédagogique ils y participent majoritairement sur le temps de l'après midi.

Les temps de vie collective

La vie quotidienne et les temps d'animation, permettent à l'équipe pédagogique de transmettre les intentions suivantes :

- participer a la qualité du milieu de vie (rangement, propreté)
- participer au bien être de chaque individu (respect des personnes, du sommeil, de l'intimité, de la convivialité)
- participer à la vie de groupe (règles de vie communes, respect des horaires, activités collectives)
- participer a l'élaboration du contenu des activités
- participer a l'émergence d'idées personnelles

L'accent est mis sur :

- la participation de tous a l'entretien des locaux
- la prise en compte des désirs et des idées personnelles (élargie au groupe) et l'aménagement d'espaces de détente, de repos
- la possibilité pour chacun de décider de l'organisation de certain temps (horaire lever-petit déjeuner-coucher)
- la mise en place d'un planning d'activités
- la mise en place de jeux collectifs orientés vers la connaissance de l'autre, l'expression, le partage, l'entraide.

L'accueil du dimanche soir favorise la prise de connaissance du groupe et l'intégration au sein du séjour par l'établissement commun des règles de vie collectives.

L'équipe pédagogique construit avec le groupe de jeunes les horaires du lever/ petit déjeuner, du repas du soir et du coucher, avec une marge maximum de lever indiquée à 8h30 et de coucher à 23h.

La répartition des tâches ménagères quotidiennes - impliquant : dressage et débarrassage de table, vaisselle et nettoyage du sol des espaces communs- est proposée sous forme volontaire participative et se trouve rassemblée au sein d'un planning hebdomadaire affiché. Avant leur départ, à la fin du séjour, les jeunes sont amenés à nettoyer leurs chambres et les sanitaires.

De même la signalisation des temps libres- début d'après midi jusqu'au début des cours de surf, puis de la fin des cours jusqu'au coucher, sollicite la participation des jeunes pour l'élaboration du contenu.

En parallèle l'animateur reste une force de proposition en activités correspondants aux objectifs pédagogiques.

Moyens d'évaluation

L'équipe pédagogique se réunit le vendredi pour la préparation du séjour qui débute le dimanche soir.

Le premier soir du séjour elle se réunit pour une régulation.

Sur demande et/ou besoin une réunion peut-être prévue en milieu de semaine.

Un bilan de fin de séjour aura lieu le vendredi. Ces moments de régulation et de bilan s'appuient sur l'orientation pédagogique identifiée dans le projet pédagogique en prenant en compte les besoins des jeunes et le rythme du séjour.

4) les moyens

Fonctionnant lors des vacances scolaires de Pâques, d'été et de la Toussaint, les séjours surf camp sont repartis par tranche d'une semaine suivant le calendrier suivant :

VACANCES DE PAQUES:

- du 10 au 15 avril
- du 17 au 22 avril

VACANCES D'ETE:

- Du 3 au 8 Juillet
- Du 10 au 15 juillet
- Du 17 au 22 juillet
- Du 24 au 29 juillet
- Du 31 Juillet au 5 Août
- Du 7 au 12 Août
- Du 14 au 19 Août

VACANCES DE LA TOUSSAINT:

- du 23 au 28 Octobre

Les effectifs sont limités à l'inscription de 16 mineurs par semaine.

Constitué d'une **équipe pédagogique diplômée**, le séjour est dirigé entièrement par un directeur ou une directrice, titulaire du BAFD ou diplôme équivalent (DUT), du permis B depuis plus de 2 ans, et du PSC1.

L'équipe d'animation est également composée d'au moins 2 animateurs ou animatrices titulaires du BAFA, du PSC1 et du permis B.

Le lieu d'hébergement

Le surf camp, est installé dans une longère bretonne du début du siècle, ancienne épicerie boulangerie du village, entièrement rénovée et qui reprend vie grâce au surf camp.

Cette maison est située sur un des plus beaux sites du Finistère sud avec vue sur la plage de Tronoën.

Ce lieu comprend :

- salon TV et coin bibliothèque,
- un coin salle à manger a coté de la cuisine,
- de 6 chambres de 2 a 4 personnes, plus 3 chambres pour les encadrant,
- de deux salles de bain (une pour les filles, et une pour les garçons), plus une salle de bain pour l'équipe d'encadrement,
- une chambre pour isoler un malade,
- une buanderie.

La répartition des jeunes dans les chambres prend en compte la séparation des filles et des garçons, et les affinités individuelles du même sexe.

La maison est séparée en deux ailes la direction, et les animateur seront logés dans des chambres individuelles, et reparties dans chaque aile.

L'ensemble des lieux de vie est non- fumeur.

Des aménagements sont possibles concernant les mineurs accueillis.

Etant dans le cadre d'un séjour sportif, une vigilance sera faite de la part de l'équipe d'encadrement pour réguler la consommation tabagique des jeunes.

Un coin fumeur, soustrait au regard des jeunes et extérieur aux locaux, est proposé aux adultes.

En correspondance avec l'article n 3 du décret n 2002-885 du 3 mai 2002 : une vigilance particulière sera déployée sur la vérification de la fermeture à clefs des portes et du portail d'accès à l'établissement chaque soir, ainsi que sur la fermeture des fenêtres du site d'hébergement durant la nuit. En conformité avec la commission de sécurité la maison dispose de sorties de secours et d'alarmes a incendie. Un exercice d'évacuation des locaux aura lieu avec les animateurs et le groupe de jeunes en début de séjour.

La restauration

L'activité surf sollicite une dépense énergétique importante. Aussi les repas sont établis en prenant en compte cette caractéristique. Le petit déjeuner, le déjeuner, et le diner sont préparés au sein du surf camp à base de denrées alimentaires achetées en supermarchés et de saison.

Composition (exemples):

- petit déjeuner : lait, thé, cacao, céréales, brioche, confiture, Nutella, pain complet, croissant, et oranges pressées.
- Déjeuner : salade composé (féculents, légumes, crudités, et thon, jambon, poulet..), d'un produit laitier (fromage ou yaourt), et d'un dessert a base de fruits (compote, crumble, salade, tarte).Pouvant parfois être remplacé par un pique-nique (sandwichs, chips, fruit, gâteaux).
- Gouter : pain, chocolat, confiture/ barres de céréales/ jus de fruits
- Diner : entré (crudités, soupe froide, melon, avocat...), Plat (grillades avec pommes de terre et haricots verts /couscous / poisson poché avec riz et brocolis / escalopes de dindes risotto aux artichauts / porc aux caramel riz basmati et haricots mange tout...) dessert (riz au lait, mont blanc, fromage blanc au coulis, flan sans œufs, gâteaux au chocolat, crêpes...

L'aspect sanitaire

Une salle de soin est identifiée sur le lieu d'hébergement permettant à un malade d'occuper un lit dans un espace isolé et calme.

Le suivi sanitaire des jeunes est délégué en alternance entre un animateur et la direction. Une trousse de secours composée des produits pharmaceutiques de 1ère nécessité suit le groupe dans ses déplacements sous la responsabilité de l'animateur encadrant.

Pour les repas un cahier de traçabilité sera tenu quotidiennement.

Les moyens matériels humains et financiers

Les cours de surf sont assurés par des moniteurs brevet d'état dans la spécialité Surf, avec un taux d'encadrement correspondant à la législation en vigueur (1 BEES pour 8 participants).

Les déplacements se font en minibus entre la maison et le lieu des cours.

L'ESB met à disposition de la direction un moyen de paiement par cheque pour tous les achats journaliers.

Le prix journée par enfant est de 95€ prenant en compte les frais de personnel, l'alimentaire, le matériel pédagogique, les frais de carburant, le médical, les divers produits maison.

5) Conclusion

Dans un environnement de pleins airs le surf contribue largement à l'épanouissement physique et affectif des jeunes accueillis.

L'aspect relationnel et les appuis éducatifs du séjour seront, nous l'espérons, des repères dans la construction de leur personnalité.